inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue semestrielle, n° 72
avril 1987, 16e année

COTISATIONS

1987 (Inforespace N° 72 et 73)

	Belgique	France	Autres pays
Cotisation de Membre d'Honneur	FB 1000,—	FF 150.—	FB 1200.—
Cotisation de soutien	FB 700.—	FF 130.—	FB 850.—
Cotisation ordinaire	FB 550.—	FF 100.—	FB 680.—

Les deux premières formules donnent droit à un cadeau sous la forme d'un livre à choisir dans la liste publiée en page 3 de couverture.

Seule la cotisation de Membre d'Honneur donne droit à la carte de membre.

Les **anciennes années de publication** peuvent être obtenues aux conditions suivantes :

	Belgique	France	Autres pays
par année (de 1973 à 1986)	FB 200.—	FF 40.—	FB 250.—

La première année de publication (1972, n° 1 à 6) est épuisée.

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74, B-1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80. Pour la France ou le Canada, uniquement par mandat postal ou par transfert bancaire (**pas de chèque**).

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue semestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liées à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans la mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, rédaction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SECRETARIAT - BIBLIOTHEQUE

Les locaux de la SOBEPS sont accessibles aux membres chaque samedi entre 10 h. et 16 h. Il vous est alors loisible de consulter sur place l'ensemble de notre documentation ainsi que les livres et revues du monde entier de notre bibliothèque.

Durant les mois de juillet et d'août, ainsi qu'en dehors des jours et heures précisés ci-dessus, il convient de prendre rendez-vous auprès du Secrétaire Général, M. L. Clerebaut (02-524.28.48).

LES DIAPOSITIVES DE LA SOBEPS

Nous avons mis au point pour vous une collection de diapositives entièrement consacrées aux différents aspects du phénomène OVNI. Grâce à cette diathèque exceptionnelle, vous pourrez, si vous le désirez, monter votre propre exposé illustré d'une projection de documents qui captiveront vos amis.

Les 336 diapositives de la collection sont réparties en 28 séries de 12 documents mis sous cache et elles sont glissées dans une pochette plastique à laquelle est jointe une liste de commentaires concernant chaque diapositive. Demandez-nous la liste détaillée décrivant chaque série et les conditions particulièrement intéressantes qui vous sont proposées.

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl

Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux

Avenue Paul janson 74
1070 Bruxelles

Président:
Michel Bougard

Secrétaire Général:
Lucien Clerebaut

Rédacteur en Chef:
Pascal Deboodt

Trésorier:
Christian Lonchay

Imprimeur:
André Pesesse
Haine-St-Pierre

sommaire

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur.
Editeur responsable: Lucien Clerebaut.

EDITORIAL

Qu'il me soit permis d'occuper quelques lignes de notre revue pour exprimer quelques remarques et commentaires sur le présent numéro.

D'abord, je tiens à remercier très chaleureusement tous les membres qui nous ont renouvelé leur confiance en payant leur cotisation, cette dernière étant fréquemment "de soutien" voire "Membre d'Honneur". Merci à vous de nous soutenir et de comprendre que la présentation de la revue n'est en définitive pas ce qui compte le plus encore faut-il que l'on puisse compenser cela par un contenu de qualité.

C'est à ce propos que je souhaite émettre quelques remarques. Comme on le lira plus loin, certains de nos lecteurs (parfois membre récent) s'inquiètent de la tournure prise par l'Ufologie en général et plus particulièrement de certaines options prises par la SOBEPS.

Je ne tiens nullement à écrire de longues pages sur ces deux aspects. Je m'en explique d'ailleurs un peu plus loin dans la revue. Mais je pense pouvoir affirmer que nous tentons, à la Rédaction, de présenter de manière plus régulière et plus quantitative les grands cas tels qu'ils nous sont connus, directement (pour les cas belges) ou par revues étrangères interposées (et je tiens à remercier les divers responsables tant de la FSR, de LDLN que d'OVNI-Présence et d'autres encore, pour les facilités réciproques qui sont accordées en vue d'une diffusion la plus large possible des informations).

Outre la présentation des cas, je tiens à montrer aussi à nos lecteurs ce que pensent les Ufologues de leur propre discipline. Ce sont des articles dits "de fond", parfois plus arides il est vrai mais qui montrent pourtant ce que l'on oublie trop souvent à savoir que tant la collecte des données de base (les cas OVNI) que la réflexion en profondeur sur les méthodes et hypothèses proposées ont un rôle important à jouer dans le domaine qui nous réunit.

Enfin, et d'aucuns parmi vous s'en sont rendus compte, une grosse part des articles publiés dans notre revue sont dues à un nombre de plus en plus restreint d'auteurs... Aussi, je lance un appel à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, pensent pouvoir nous écrire sur tel ou tel aspect du phénomène OVNI, de la faire : que l'on nous pose des questions, que l'on nous propose des articles ou des sujets pour des articles futurs,... La revue est une affaire non pas de quelques-uns mais du plus grand nombre. Puisse cet appel susciter de nombreuses et positives réponses.

Pascal DEBOODT

Rédacteur en Chef

On nous écrit ...

LETTRE OUVERTE A LA SOBEPS

En tant que nouveau membre de la SOBEPS, j'avoue être inquiet quant-à son avenir.

Pourquoi une telle raréfaction d'adhérents ? Ai-je rejoint la dernière colonne d'une armée en phase de démobilisation ? Le phénomène OVNI a-t-il désormais rejoint le Yéti, le serpent de mer et le Triangle des Bermudes au fond d'un poussiéreux placard à balais d'un institut scientifique ouvert à d'autres horizons plus "matériels" ?

Je n'ai hélas aucune formation scientifique sérieuse et pourtant, je reste intimement persuadé de l'existence du phénomène OVNI, sans toutefois être à même de formuler une hypothèse séduisante et vérifiable.

L'OVNI reste inssaisissable, combien ont-ils déjà déclaré forfait découragés par une science impalpable, irrationnelle ?

Désormais, le phénomène n'est plus sensationnel, comment le grand public peut-il se passionner de quelconques lueures aperçues à la faveur d'un soir d'été dans le ciel étoilé ? Adieu le sympathique Adamski et ses "vénusiens", adieu A.V.Boas et sa charmante compagne, adieu les époux Hill, bon vent Zamora, Dewilde et tant d'autres...

Le bastion de la forteresse OVNI des années 56 et 60 s'est érodé ; il semble désormais s'écrouler un peu plus chaque jour, rongé par une actualité prêtant moins au rêve et à l'imaginaire. Les commissions passent : CONDON, GEPAN et consorts (un seul mot SVP) achevant l'oeuvre de sabotage des petits malins, artisans parfois ingénieux du canular, ou fervents adeptes d'obscures associations fantastico-religieuses.

Que devient l'UFOLOGIE dans tout cela ?
Puisque c'est la terminologie à employer pour cette science imparfaite, indéfinie dont les "éminents chercheurs" sont généralement tout sauf des scientifiques.

Serait-il désormais la marotte de quelques farfelus affiliés à une petite société sans but lucratif dotés de faibles moyens et luttant constamment pour équilibrer une gestion défaillante. Je refuse de le croire. Pourquoi si peu de contacts entre les membres ? La parution d'une revue tous les six mois suffit à entamer l'enthousiasme des plus optimistes. Comment peut-il y avoir émulation, soif d'information, désir de recherche, proposition d'hypothèses et discussions, établissement de méthodologie nouvelles quand le contact est si rare ??

Soixante dix ou quatre-vingt pages par an suffisent-elles à faire le point sur le phénomène, tant sur l'actualité que sur la recherche ? Pourquoi ne pas envisager une revue plus modeste dans sa présentation ? Une parution plus fréquente donc. Une sorte de bulletin mensuel de quelques pages polycopiées où l'on pourrait faire le point de l'actualité du phénomène et de l'évolution de la recherche dans ce domaine ; créer une rubrique "Lecteurs" où chacun pourrait échanger ses idées et propositions ? (les frais de port réglés par chaque membre acceptant ce sacrifice au prix de l'information)

Pourquoi ne pas mener au sein de la SOBEPS une campagne visant à l'élaboration de tableaux statistiques à commenter, encourageant les contre-enquêtes, recherches dans les vieux journaux, mise en place d'un réseau photo, surveillance de sites récurrents, en bref, créer une émulation, une motivation au sein de l'association, attirer l'attention du grand public, augmenter le nombre de membres.

Le moteur de la SOBEPS semble tourner au ralenti; s'il vous plaît, ne le laissez pas caler!

LA REPONSE DU REDACTEUR EN CHEF ET CO-ADMINISTRATEUR DE LA SOBEPS

Je tiens de prime abord à remercier très chaleureusement Patrick VIDAL résidant à 5961 CH.HORST (LB),NEDERLAND pour avoir pris le temps de nous écrire ces quelques lignes. Je suis tout particulièrement content et mes collègues administrateurs également, qu'un membre de fraiche date réalise en quelques lignes une analyse d'ensemble assez proche de la réalité de la situation actuelle de l'Ufologie. Il n'y a aucune raison de se sentir infériorisé parce que l'on ne dispose pas d'une formation scientifique "sérieuse" , l'application de la méthode dite "scientifique" n'est pas réservée aux scientifiques dotés de diplômes.... et la lettre de notre membre en constitue, à mon sens, une preuve remarquable.

Je crois pourtant pouvoir ajouter, voire corriger , l'une ou l'autre idée émise dans le lettre de P. VIDAL.

Sans vouloir reprendre par le détail l'histoire de l'Ufologie (qui reste à écrire d'ailleurs) pas plus que celle plus spécifique à la SOBEPS, il me semble bon de rappeler que les idées, les méthodes ont fortement évolué durant ce que l'on peut qualifier de "période moderne" de l'Ufologie. Notre correspondant pourra se reporter à divers articles parus antérieurement dans notre revue pour obtenir quelqu'idée sur ces diverses évolutions.

S'il est certain que le phénomène OVNI existe, il est tout aussi certain que l'Ufologie est encore une science qui se cherche. Appliquant de manière globale la méthode scientifique (parfois mal, parfois tronquée volontairement ou non, parfois de manière inadéquate voire expéditive), l'Ufologie a progressé. C'est vrai que dans nos pays européens, il semble y avoir une baisse importante des rapports d'observations (quoique certains pays comme l'Italie ou certaines régions plus limitées dans l'espace (Nord Yokshire en Angleterre) restent "en activité" sur ce plan particulier des observations). Il est tout aussi vrai que certains groupements ou commissions ont disparu sans laisser de traces ... comme il est indubitable que les nombres de membres (et donc de personnes disponibles pour telle ou telle recherche) diminuent. A cela s'ajoutent d'autres faits tout aussi patents : bénévolat des divers chercheurs ou responsables de groupements, manque de moyens techniques,etc...

Pourtant,et notre revue (ce n'est pas la seule d'ailleurs) tente de le montrer), l'Ufologie affine ses méthodes, progresse dans l'émission d'hypothèses de plus en plus fouillées et basées sur des données (les "cas OVNI") de plus en plus fiables. Même si cela n'est pas toujours très apparent, il demeure une activité importante dans le monde ufologique. Que ce soit des rencontres internationales, que ce soit l'échange d'informations ou la publication (souvent en souscription d'ailleurs et ceci confirmant bien le manque d'intérêt actuel du grand public pour ce domaine et par conséquent des éditeurs...) de travaux de recherches ponctuelles ou plus globalisantes, l'Ufologie poursuit son évolution. Et tant pis si l'extraordinaire quitte la scène, les travaux de recherche véritable ne s'en trouveront que facilités.

Pour ce qui est d'une parution plus fréquente et plus modeste, on peut évidemment se poser de nombreuses questions. Que notre membre se rassure, nous nous posons aussi cette question. Un choix devra être fait mais il restera toujours le problème du nombre de collaborateurs, d'auteurs d'articles, d'animateurs de réunions,...

Conscient de n'avoir pas pu répondre à toutes les questions posées par mon correspondant, et il traduit certainement dans sa lettre le sentiment d'un bien grand nombre de membres des divers groupements existant à l'heu-

actuelle, je souhaite pourtant terminer sur une note optimiste : des groupements comme la SOBEPS et d'autres donnent certainement l'impression d'être en léthargie mais ils ont le mérite d'exister, de poursuivre la collecte de données, de garder des contacts internationaux, bref, de se tenir prêts. Le calme apparent actuel peut apparaître aux yeux de certains comme attristant, démotivant, c'est exact mais il faut profiter de ces périodes d'accalmie pour affiner ses méthodes car il serait non pas triste, ni démotivant mais extrêmement grave de nous retrouver en cas de développements nouveaux dans le phénomène OVNI dans une situation analogue à celle qui prévalait dans les premiers temps de l'Ufologie.

J'en terminerai donc ici en rappelant, nous le faisons régulièrement, que nous sommes toujours disposés à organiser une réunion sur l'un ou l'autre thème proposés par l'un ou l'autre de nos membres. Des notes ou résumés ou synthèses de ce qui se dirait ou ferait pourrait être remises aux participants que nous souhaitons plus nombreux ....

Pour la Rédaction

Pascal DEBOODT
réd. en Chef

Nouvelles Internationales

BOEING JAPONAIS ET OVNIs : LE MYSTERE RESTE EPAIS

C'est sous ce titre qu'est paru dans le quotidien "24 HEURES" de Lausanne (parution du 6.1.1987) un article dont nous vous livrons le contenu ci-après. Qu'il nous soit avant tout permis de remercier notre membre suisse d'avoir eu l'excellente initiative de nous faire part de cet article.

Voici donc ce que l'on pouvait lire dans cet article :

"Les autorités américaines de l'aviation ont décidé de poursuivre une enquête engagée il y a plusieurs semaines pour déterminer la nature de mystérieux objets lumineux qui ont accompagné pendant près d'une heure le 17 novembre dernier, un avion japonais au-dessus de l'Alaska.

"Nous voulons nous assurer que personne n'a violé l'espace aérien que nous contrôlons", a indiqué dimanche M. Paul Steucke, porte-parole de l'agence fédérale de l'aviation (FAA) à Anchorage. La FAA doit étudier à nouveau cette semaine les signaux radar enregistrés par les controleurs aériens civils et militaires d'Anchorage le soir du 17 novembre, a-t-il précisé.

Cette nuit-là, l'équipage d'un Boeing 747 cargo des lignes aériennes japonaises (JAL) qui se rendait de Reykjavik à Anchorage, avait signalé la présence dans un ciel parfaitement clair, à une douzaine de kilomètres devant l'appareil, de trois objets émettant des lumières vertes et jaunes, dont l'un en forme de globe de la taille de deux porte-avions.

Les objets lumineux suivirent l'appareil dans diverses manoeuvres pendant près d'une heure, avant de disparaître à l'approche d'Anchorage. Les contrôleurs du ciel civils et militaires ont noté des échos bizarres sur leurs écrans radar. Mais lorsque les enregistrements des

radars ont été étudiés, ces échos avaient disparu.

"C'est un mystère", a affirmé M.Steucke. Quant-au pilote du Boeing, M.Kenjyu Terauchi, il a estimé qu'il ne pouvait s'agir que d'objets provenant d'une civilisation extraterrestre. Comme il l'a expliqué avec humour à une agence de presse américaine, c'est la seule explication possible à l'intérêt que portaient ces objets volants non-identifiés au Boeing japonais et à sa cargaison : des bouteilles de beaujolais. (afp)"

Commentaire de la rédaction

Même si l'explication proposée par le pilote japonais quant à la raison pour laquelle son appareil a été suivi peut paraître "curieuse", il n'en demeure pas moins vrai que des objets non identifiés auraient effectivement "observé" l'appareil de la JAL. De plus, la durée de ce vol "surveillé" est particulièrement longue : une heure. D'autre part, des échos radars visibles puis disparaissant des enregistrements, voilà certainement des éléments intrigants.

Il nous semble pourtant que, s'il est vrai que à la fois des contrôleurs civils et militaires ont observé ces échos, il doit bien y avoir une enquête et donc des résultats. Puissions-nous espérer en recevoir (peut-être par l'intermédiaire du MUFON) le contenu dans les prochaines semaines.

L'OTAN surveillée ?!

LE LIEU DE L'EVENEMENT

Le premier juillet 1977 la nouvelle s'était déjà répandue dans la zone de Aviano, un centre populaux situé près de la plaine de Pordenone à 159 mètres d'altitude, au pied du mont Cavallo et siège de l'une des plus importantes bases de l'OTAN dans la zone d'opérations des Trois Vénéties.

LA COLLABORATION D'UN DE NOS INFORMATEURS

De toute façon, la nouvelle, qui a transpiré de source certaine, nous a été fournie également par des témoins indirects et tour particulièrement, par un sous-officier de notre aviation dont nous tairons, pour des raisons évidentes, l'identité (celle-ci est, en tout cas, indiquée dans le dossier relatif) et qui, le lendemain de l'événement, à travers des entretiens avec le personnel de la base, a recueilli le récit dont nous vous donnons ici un résumé.

"SOUCOUPE VOLANTE" AU-DESSUS DE LA "VICTOR ALERT"

Le 30 juin 1977, la base avait été interdite au trafic aérien car on était en train d'achever les travaux préparatoires pour la parade aérienne qui devait avoir lieu le dimanche suivant et précisément, le 3 juillet.

L'événement eut lieu pendant la nuit du 30 juin au premier juillet.

Vers trois heures environ du vendredi premier juillet, un militaire américain, James Blake, s'aperçut qu'au-dessus de la zone réservée à l'aéroport, et précisément au-dessus de la zone appelée "Victor Alert", où se trouvent dans les hangars deux appareils militaires, il y avait une "lumière" de dimensions considérables. Elle était suspendue en l'air à cent mètres de haut environ. Informé, le commandant de la base de ce qui s'était produit, les premières équipes de secours accoururent.

En outre, on fit rentrer à la base même le radariste qui n'était pas de service cette nuit-là car l'aéroport était fermé et l'on ne prévoyait aucun trafic aérien, ni de passage, ni d'approche. Il faut dire que le radar a décelé ensuite la présence de l'OVNI au-dessus de la base. Mais il faut remarquer que toutes les installations de l'aéroport sont restées éteintes pendant un certain laps de temps et probablement, celles de la tour de contrôle aussi.

L'objet fut observé par un nombreux personnel militaire qui avait accouru aussitôt après l'alerte. Le déploiement des forces maintint une distance de sécurité de la zone concernée, qui était éclairée par la "Chose". L'OVNI avait 50 mètres de diamètre environ : il ressemblait à une "toupie" ou bien un "disque", était surmonté d'un dôme, tournait sur lui-même et dégageait plusieurs couleurs qui allait du blanc au vert, au rouge. En plus, il émettait un bourdonnement semblable au bruit que fait un essaim d'abeilles en volant.

Le "disque" se trouvait à la verticale des hangars dans la zone qui est appelée "Victor Alert", une zone très réservée de la base, à pas plus de cent mètres de haut - comme nous avons déjà dit . L'objet demeura sur ce point-là pendant une heure environ.

LA BASE OPERATIONNELLE DE L'OTAN A BRUXELLES A-T-ELLE ETE INFORMEE ?

D'autres sources nous ont précisé que cette nuit-là, la base opérationnelle de l'OTAN à Bruxelles avait été informée de l'événement. En tous cas, même si ces informations ont été confirmées par le personnel militaire, digne de la plus grande crédibilité, elles doivent être considérées comme des indices et des assertions tout à fait provisoires et (malheureusement) sans confirmation au niveau officiel.

L'EXPLICATION FORCEE ET NOTRE DESAPPROBATION

En outre, sur cet événement, on fit la présumée déclaration officielle suivante : "le phénomène doit être attribué à une réverbération lunaire sur des nuages à basse altitude".

Voilà les données météorologiques de la zone du repérage :

1. température : maxima : 26°C, minima : 15°C ;
2. vent modété d'ouest ;
3. ciel peu nuageux ;
4. humidité : 75 % environ

Donc, la température minima de 15°C était trop haute par rapport au pourcentage d'humidité (75 %) pour que l'on puisse avoir des conditions favorables à la formation de nuages à si basse altitude (100 mètres environ).

En ce qui concerne la Lune, il faut dire qu'entre 3 heures et 4.30 environ (heure locale) du premier juillet 1977, elle était déjà basse sur l'horizon (elle se trouvait bien à l'ouest) et était sur le point de se coucher. En effet, la Lune se coucha à 5.18 (heure légale).

Or, elle ne pouvait pas se trouver pendant le repérage presque à la verticale des observateurs. Par conséquent, la personne qui écrit désap-

prouve fermement la présumée déclaration officielle en se basant justement sur les principes de la météorologie et de l'astronomie.

LE DEVELOPPEMENT DE L'ENQUETE

Le développement de l'enquête porta à notre connaissance certaines informations marginales sur l'événement.

Le dimanche suivant le repérage, et précisément le dimanche 3 juillet 1977, le jour de la parade aérienne, la femme du sous-officier de l'aviation, notre informateur, prit part à la visite de l'aéroport à bord d'un car militaire, dans lequel se trouvaient plusieurs personnalités et des familles du personnel en service à la base. A cette occasion, elle apprit que d'autres personnes avaient été témoins de cet étrange événement. Les jours suivants, la nouvelle du cas était devenue d'intérêt général et l'objet de discussions même dans la région d'Aviano. Malgré cela, rien n'a jamais été rendu public sur cet événement. La même dame fut abordée par certaines connaissances qui voulaient en savoir davantage. Il est donc certain, à notre avis, qu'un phénomène aérien inexplicable a concerné cette nuit-là la base OTAN d'Aviano et cela est prouvé par des témoignages collatéraux recueillies par des témoins qui n'ont rien à voir avec le personnel de la base. Ici, nous rapportons le témoignage qui nous a paru le plus important.

LE TEMOIN "INDEPENDANT"

Monsieur Manfré Benito, né en 1940, exerçant le métier de veilleur de nuit, habitait Castello d'Aviano (près d'Aviano) lorsque l'événement eût lieu. La nuit du 30 juin au premier juillet 1977, il n'était pas de service et il se trouvait donc à la maison. Au coeur de la nuit, bien qu'il ait un sommeilqui ne peut pas être interrompu très facilement, il fut réveillé par les aboyements perçants, prolongés et enragés de son chien, un berger belge. De toute façon, voilà la suite du récit rapporté directement par l'intéressé :

"Il aboyait si rageusement que je pensai qu'il y avait quelqu'un dans la rue, peut-être des voleurs. Ainsi, par précaution, je n'allumai pas et j'allai sur le balcon, pistolet à la main. La première chose que je remarquai fut que l'aéroport de la base OTAN, qui n'est, à vol d'oiseau pas plus d'un kilomètre et demi du point où je me trouvais, était complètement obscur. En plus, il faut ajouter qu'il n'y avait personne dans la rue. Il ne m'était jamais arrivé de voir la base complètement sans lumière mais ce qui attira mon attention particulièrement, ce fut la présence d'une "masse" de lumière immobile pas très haute au-dessus d'un certain point de la base (note de celui qui écrit : en esquissant un dessin, le témoin a placé le "phénomène" lumineux qu'il avait observé au-dessus d'une zone de l'aéroport qui, en définitive, correspond à la zone réservée appelée "Victor Alert").

Immédiatement après avoir vu ce "jet" de lumière mystérieux, j'appelai ma femme de vive voix, sans abandonner cependant mon point d'observation, pour qu'elle vienne voir cette chose étrange. Malheureusement, elle me cria qu'elle avait très sommeil et qu'elle voulait dormir. Ainsi, je restai tout seul à observer cette "chose" qui ressemblait aussi à un disque lumineux. Après cinq minutes environ, le "jet" de lumière quitta lentement le point où il avait stationné, sans émettre aucun bruit, en s'élevant de plus en plus et en dépassant les montagnes qui se trouvent aux alentours de Aviano. Une dizaine de secondes après que l'objet mystérieux s'était éloigné de la base, les lumières de cette dernière se rallumèrent. Il faut ajouter que mon chien ne cessa d'aboyer que lorsque le disque lumineux quitta la zone.

PASSAGGIO A LIVELLO

Vigonovo — Castello d' Aviano

Stradina Bianca

STRADA AEROPORTUALE PERIMETRALE

* PUNTO SUL QUALE HA STAZIONATO IL PRESUNTO U.F.O. PER CIRCA UN'ORA E A CIRCA 100 M. DI ALTEZZA;

AVVISTATORE «INDIPENDENTE» — A CIRCA 1-1,5 KM DI DISTANZA IN LINEA D'ARIA;

0,5 gradi NORD

FINE DELLA PISTA

ALTANA

1° Filo spinato

Filo spinato

VICTOR ALERT

A

A

Raccordo con la pista

PASSAGGIO

RESTRICTED AREA

Stradina Bianca

STRADA AEROPORTUALE PERIMETRALE

PRATO

FERROVIA

A

SHELTER

A

Raccordo con la pista

HANGAR

PISTA

A

Sierra Area

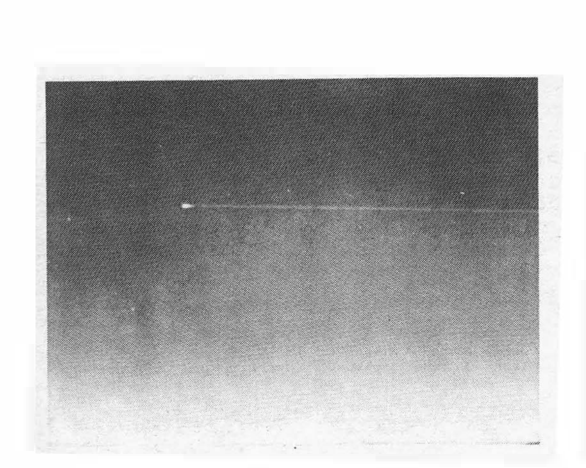
Stazione Meteorologica

TORRE DI CONTROLLO

A

2,3 gradi NORD

Base NATO di Aviano





En conclusion, je dois avouer que l'événement m'a beaucoup affecté ; voilà pourquoi je ne me suis pas couché tout de suite et, ainsi, une demi heure après, je pus remarquer un certain mouvement de voitures de police militaire américaine."

L'HYPOTHESE EXTRATERRESTRE

L'événement d'Aviano du premier juillet 1977 représente un phénomène aérien qui demande, à notre avis, une explication simple en termes de science et de technologie actuelles. En plus, l'objet non identifié en question inclut le soupçon d'un contrôle intelligent ou bien d'un équivalent cybernétique , de sorte qu'il est compliqué pour la personne qui écrit, de voir une alternative sensée à l'hypothèse selon laquelle au centre de la question des OVNI, il y aurait des appareils extraterrestres engagés dans une sorte de vigilance. C'est l'hypothèse que notre étude sur le prétendu "problème des soucoupes volantes" nous pousse à considérer comme la plus probable à l'heure actuelle dans le cadre des informations que nous possèdons.

Comme toutes les hypothèses scientifiques, il s'agit d'une hypothèse de travail qu'il faut approuver ou refuser (x) seulement sur la base d'une enquête durable. En tout cas, les événements vérifiés jusqu'aujourd'hui ne constituent pas une preuve irréfutable de l'hypothèse extraterrestre. Ce qui nous semble être scientifiquement décevant, c'est que, tandis qu'un grand nombre d'indices concernant les "soucoupes volantes" semblent montrer une seule direction, l'hypothèse extraterrestre, les implications de cette éventualité ne sont même pas prises en considération par la communauté scientifique afin de s'en faire un jugement, vu que la question entière a été considérée, en définitive, comme "un paradoxe indigne d'une grande attention". Selon nous, ces dispositions mentales à l'égard du problèmes des OVNI ont été provoqué presque exclusivement par des hommes de science et par d'autres qui, en réalité, n'ont jamais mené de vraies recherches sur ce problème duquel ils parlent de façon si décidée.

Par conséquent, la science, à notre avis, ne doit pas continuer à se conduire de cette façon pour aborder le problème des "soucoupes volantes".

En bref, un événement tel que celui d'Aviano du premier juillet 1977 n'est-il pas digne d'obtenir plus qu'un haussement d'épaules de la part des savants ?

NOTE

Nous précisons que, lorsque nous avons rapporté le récit de Manfré Bénito, nous avons cherché avec beaucoup de zèle à ne pas contrefaire le contenu de ce possible rapport OVNI. En fait, nous avons substitué certains adjectifs, verbes, termes et ainsi de suite, qui avaient été originalement utilisés par le témoin, avec d'autres mots ayant une signification analogue. Nous avons fait cela dans le but d'éviter des cacophonies désagréables, des phrases et des mots qui se répèteraient avec une gênante monotonie, des formes erronées du point de vue grammatical ainsi que des fautes syntaxiques. En tout cas, nous tenons à souligner que nous avons effectué tout cela sans modifier du tout le contenu "authentique" du compte rendu testimonial.

Antonio Chiumento

Article paru dans le n°269-270 de "Lumières dans la Nuit" (Nov; Déc; 86)

ESPAGNE : un cas « radar-optique » de taille !!

L'observation débuta à environ 21.30 heures le vendredi 29 novembre 1985 lorsqu'un sergent et un agent de la police municipale remarquèrent une lumière de grande taille stationnaire dans le ciel , au-dessus de Tarassa, petite localité située à 33 km au nord de Barcelone.

De très nombreux autres citoyens signalèrent le phénomène aux autorités. Deux hommes de Sant Quirze del Valles observèrent la lumière à l'aide de jumelles et expliquèrent que vu à l'oeil nu, la lumière semblait de couleur bleu-blanc puissante alors qu'observée avec les jumelles, ils voyaiet clairement un objet allongé très lumineux dans sa partie centrale et nettement moins à chacune de ses extrémités. Une partie de la population pensa qu'il s'agissait d'une étoile brillante, certains pensaient aussi à la comète de Halley de sorte que le soir suivant, ils observèrent la même portion du ciel mais ne revirent pas le phénomène.

Le quartier général de la police de Tarrassa téléphona à la police (Garde Civile) de Barcelone et rapporta l'observation et , à environ 22.30 heures, cette dernière en informa le centre de contrôle du trafic aérien de l'aéroport de Barcelone. Les controleurs du ciel ne purent d'abord obtenir aucune trace de l'objet sur leurs écrans radar ; ils coupèrent alors le dispositif relié à leurs radars, dispositif permettant en temps normal d'éliminer les échos provenant d'objets fixes.

Sur leurs radarscopes, ils trouvèrent alors un écho fixe issu d'un point situé au nord de Tarrasa. Sa forme semblait être celle d'un bulbe allongé et l'objet présentait quelques caractéristiques inhabituelles. Sa longueur fut estimée à 200 mètres mais il n'était pas en mouvement ce qui leur fit penser que cela était provoqué par la configuration montagneuse de cette région (Monts San Lorenzo-La Mola, altitude de 1000 mètres).

Le radar utilisé alors était du type ASR-7 appartenant à la famille des appareils GCA d'approximation primaire. C'est ce qui, en Espagne, est connu comme un radar "TAR" (terminal area radar = radar de zone terminale) travaillant dans les ultra hautes fréquences et disposant d'un rayon d'action de quelques 110 kilomètres. Il est capable de donner la distance de la source de l'écho et sa direction mais étant du type-plan, il ne peut fournir l'altitude. Dans la région en cause, il est utilisé pour prendre en charge les avions volant entre 600 et 12 000 mètres.

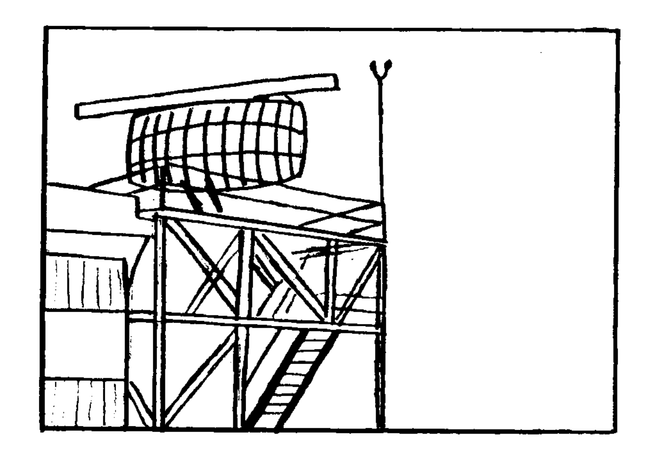
Après réception de l'alerte, la police de Barcelone informa la station de télévision TV-3 (Independent Catalan Television) qui envoya alors une équipe à Tarrasa. En y arrivant, elle fut rejointe par des unités de la police de Tarrasa et se mirent en place ; l'équipe filma la lumière puissante et stationnaire au dessus de la ville, la dimension apparente de cette lumière était de trois à quatre fois celle d'une étoile normale. (l'équipe de télévision tenta de filmer les autres étoiles afin de pouvoir établir une comparaison mais elle n'y parvint pas, le film utilisé ne pouvant percevoir les éclats plus ternes des étoiles habituelles).

Entretemps, le contrôle du trafic aérien de Barcelone dirigea plusieurs appareils commerciaux dans la direction de la région de Sabadell-Tarrasa. Il s'agissait probablement d'un DC-9, vol 13-799, d'un Boeing-727, vol IB-899 et d'un DC-9, vol IB 901 tous appartenant à la compagnie Iberia Air Lines et tous trois à destination de Madrid venant de Barcelone.

Les pilotes des trois appareils indiquèrent qu'ils ne voyaient absolument rien dans cette portion du ciel. Les conditions météorologiques à ce moment, ainsi que le précisa le contrôle du trafic à l'aide de ses instruments (données confirmées par les instruments des trois appareils) étaient les suivantes :

vent : de secteur nord, 8 à 10 noeuds (15 à 18 km/h)
atmosphère : claire
visibilité : excellente
température : normale et un peu fraiche (moins de 15°C)
ciel : totalement clair et constellé d'étoiles.

Il est dès lors établi qu'il n'y avait alors pas d'inversion de température, ni non plus de ballons-sondes dans la région.



A 01.30 h, un Boeing-727, vol IB-064 en provenance de Tenerife (iles Canaries) était proche de Sitges (sur la côte espagnole, au sud-ouest de Barcelone). L'appareil volait à une altitude de 2000 mètres et se dirigeait vers l'aéroport de Barcelone. Le centre de contrôle du trafic demanda aux pilotes de regarder à 10° environ sur leur gauche et de rapporter ce qu'ils voyaient. Peu de temps après, les pilotes exprimèrent qu'ils pouvaient apercevoir une lumière bleue de forme linéaire, pas très brillante et au nord-ouest de Sabadell. Leurs descriptions précises sont les suivantes :
"semblable à un poulet de ferme, en fait, une flèche une lumière allongée et bleu-blanc, avec des fenètres ou des compartiments et, à l'extrémité gauche, un spot de lumière de couleur orangée en sortait".

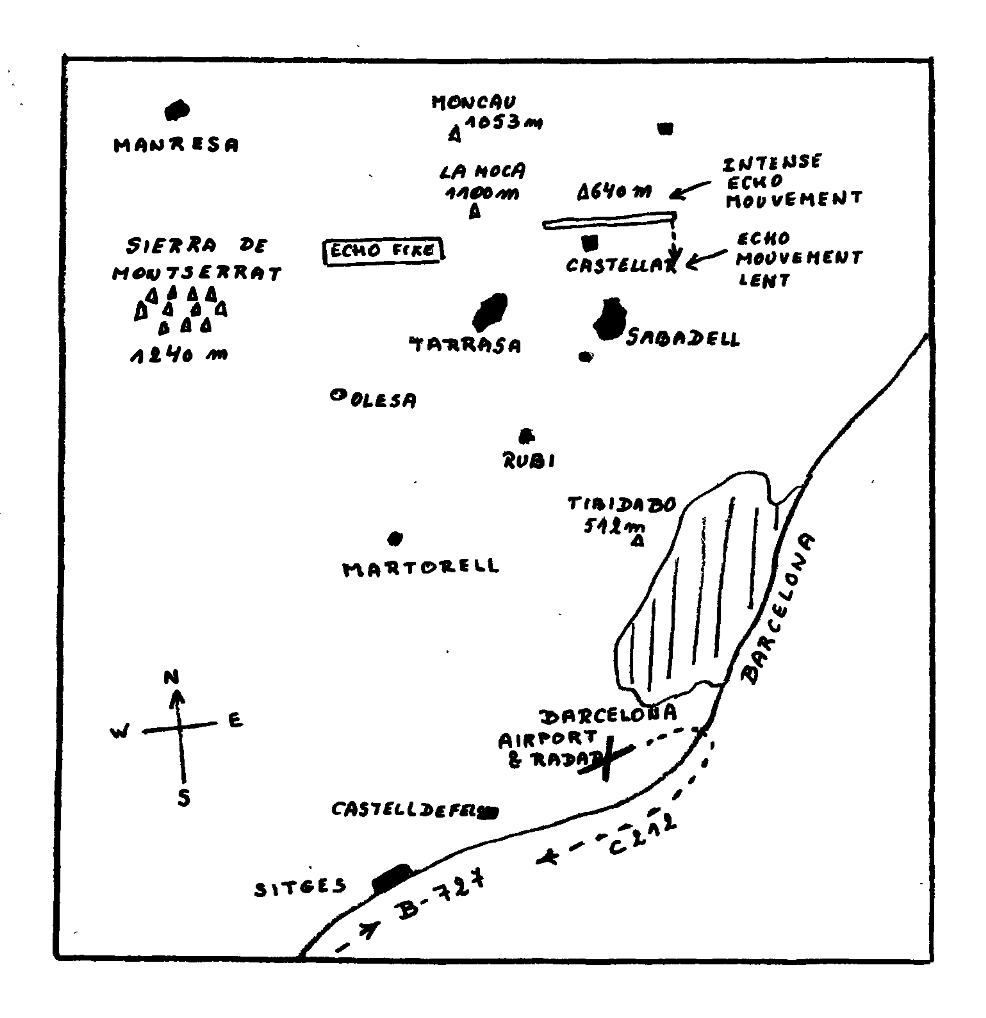
La position indiquée alors coïncidait avec celle donnée par l'écho sur Tarrasa. Quelques minutes plus tard, les pilotes rapportèrent qu'ils pouvaient "discerner un lent mouvement de la lumière, laquelle semblait s'approcher vers leur droite".

A approximativement 4.20 h, sur le radarscope du centre de contrôle du trafic aérien de Barcelone, "apparut soudainement un echo primaire en mouvement, très intense à quelques 4 miles (7,4 km) au nord de Sabadell se déplaçant vers le sud durant une minute et demie à une vitesse estimée à 50 noeuds (environ 90 km/h).

Cet écho, en accord avec les calculs les plus précis, était extraordinairement grand comme "sa longueur, d'une extrémité à l'autre, était de quelques cinq miles çàd quelques 9 kilomètres alors que son épaisseur n'était pas perceptible".

A un moment donné, approximativement "50 secondes après que nous avons capté ce monstrueux écho, fut émis depuis son extrême droite un autre écho d'une taille équivalente à celle d'un avion léger (environ 20 mètres) qui se déplaçait au 150 (sud-est) à une vitesse estimée à 900 km/h durant 15 secondes et puis disparût. Après avoir été visible durant 1,5 minute sur le radarscope, l'objet allongé disparût soudainement des écrans".
Il faut insister sur le fait que cet énorme objet était, durant son vol, orienté avec sa dimension la plus grande vers l'avant lorsqu'il se dirigeait vers le sud et l'une de ses extrémités vers l'est, l'autre vers l'ouest.

Tandis que le phénomène était repéré sur les radarscopes, "il fut démontré et confirmé que l'écho reçu était alors en mouvement à vitesse excessivement lente, en réalité, à la vitesse d'un avion ultra-léger (ULM), donc à une vitesse de très loin inférieure à celle d'un avion en temps normal.



Les contrôleurs radar allumèrent leur MTI et l'écho apparut encore, sans être éliminé automatiquement sur le radarscope, ce qui montrait que l'objet était bien en mouvement , couvrant une distance de 2250 m ce qui le conduisit à 5.2 km au nord de Sabadell. Le faible écho qui s'était détaché du principal couvrit environ 4 km durant ses 15 secondes de vol observé et disparût ensuite au nord-ouest de Sabadell.

Apparemment, le centre de contrôle du trafic aérien de Barcelone fut incapable d'établir l'altitude de l'écho très important ni de celui, plus faible, émis à partir du principal. De par la configuration montagneuse de la région, il semble néanmoins que l'altitude doive être considérée comme supérieure à 1 000 voire 1 500 mètres. Comme pour l'écho fixe , l'altitude doit avoir été de plusieurs centaines de mètres.

Les radars militaires espagnols, qui avaient aussi enregistrés les

trois échos, travaillaient en dehors de leurs altitudes et ceci est indiqué dans les rapports officiels. Il n'est nulle part fait mention de ce que les échos visualisés sur les radars aient fait l'objet d'observations au sol par des témoins oculaires (voir remarque en fin de texte).

A environ 4.31 h, un C-212 Aviocar du service postal espagnol quitta l'aéroport de Barcelone à destination de Madrid, emportant les lettres et journaux du début de journée. Les contrôleurs firent suivre par cet appareil une route différente de celle empruntée en temps normal (laquelle correspond à un passage au-dessus de la région de Sabadell et Tarrasa), puisque, quelques 10 minutes auparavant, ils avaient enregistré les deux échos inconnus dans cette région. Ceci pouvant entraîner une collision, le pilote de l'appareil donna son accord. Quelques minutes plus tard, ils étaient sur la côte, à hauteur de Castelldefels ; les pilotes de l'avion postal informèrent le contrôle du trafic qu'ils étaient à 1500 mètres et que, à une distance de quelques 20 miles sur leur droite, (dans la région de Sabadell et Tarrasa précisément), ils pouvaient apercevoir dans le ciel un globe de lumière blanche très intense, cette source de lumière produisant des flash toutes les 2 ou 3 secondes. Elle était d'abord stationnaire. Vinrent alors une série de flashes à des intervales de 2 à 3 secondes tandis qu'elle zig-zagait, puis finalement, elle disparût.

Un détail qui impressionna fortement les contrôleurs qui le considérèrent comme un fait extrêmement étrange fut que l'objet, ou plutôt, les lumières inconnues n'étaient visibles que d'un côté de la région située au-dessus de la côte, côté bien spécifique au sud-ouest de Barcelone, tous les pilotes confirmant la position du phénomène vers Tarrasa et Sabadell.

D'autre part, les pilotes passant au-delà de Tarrasa et Sabadell déclarèrent n'avoir rien observé dans cette zone.

L'objet lumineux, redevenu un echo fixe, demeura dans cette région jusqu'à approximativement 6.00 heures de ce samedi 30 novembre, comme l'indique une des sources que nous avons consultée.

Quoiqu'il soit fait mention de la possibilité de l'observation d'un, voire deux appareils pour identifier les échos observés par les radars militaires et civils, il ne nous est pas possible de confirmer cela. Il existe plusieurs raisons qui font que cette explication ne tient pas :

a) les échos n'entrèrent pas dans l'espace aérien espagnol puisqu'ils s'y trouvaient déjà ;
b) la durée de détection des échos en mouvement est très brève ;
c) étant donnée l'énormité de la taille de l'un de ces échos, l'idée qu'il puisse s'agir d'un appareil hostile ou, de toute manière, d'un quelconque type d'appareil conventionnel, peut être totalement éliminée ;

d) il semble que dans les semaines précédentes, l'aviation militaire espagnole n'ait que très rarement été mise en état d'alerte. De toute manière, qu'il s'agisse ou non d'avions, il y a toujours des aspects sérieux à prendre en considération lors de la prise de décision de ce type.

Certaines autres sources nous ont fait savoir que les enregistrements des conversations entre les pilotes et les contrôleurs du trafic aérien ont déjà été envoyés au Ministère de la Défense pour examen. Cependant, il peut être tenu pour certain que ni les enregistrements, ni les transcriptions de ces conversations n'ont été requises par les autorités militaires.

D'autre part, il est certain que le Ministère de la Défense, via l'Air Force, entreprit une investigation à une reprise au moins sur les événements de cette nuit, sans pour autant être parvenu à fournir une explication à ce phénomène.

Le radar du centre de contrôle du trafic aérien de Barcelone a été vérifié. Aucune anomalie n'a été détectée et il fonctionne parfaitement. De plus, le fait que les échos aient été observés simultanément par les radars militaires aussi, lesquels disposent de quelques aspects techniques différents des radars de l'aéroport civil, indique clairement que l'éventualité d'une quelconque sorte d'anomalie technique de l'équipement puisse être écartée. De manière tout aussi indubitable, les échos radar correspondent à des objets matériels, solides. Le système radar de l'aéroport de Barcelone qui capta les échos dispose d'un équipement permettant l'enregistrement vidéo de ce qui apparaît sur les radarscopes mais en cette occasion, il n'était pas branché.

Les faits présentés par l'énorme écho doivent être considérés comme particulièrement exceptionnels. Comme écrit précédemment, sa longueur totale fut déterminée par calculs lesquèls conduisent à une valeur de 9 000 mètres et il n'existe aucun objet aérien de ce type construit sur Terre. Sa vitesse horizontale est en dehors des limites acceptables pour des appareils conventionnels, une vitesse de 90 km/h pour un avion rend impossible sa stabilité dans l'air et conduit inévitablement à l'accident.

Un autre détail intéressant réside dans le fait que, tandis qu'il se déplaçait, l'objet présentait sa dimension maximale vers l'avant (çàd une dimension de 9 000 mètres) de sorte que , se déplaçant vers le sud, il devait offrir une résistance à l'air très importante.

De plus, un autre mystère en relation avec cet écho, et qui est toujours demeuré inexpliqué, est le fait de son apparition soudaine tout au-

tant que sa disparition soudaine des écrans, au lieu d'un déplacement progressif vers la périphérie de ceux-ci.

Les faits dans le cas présent sont extraordinaires et sembleraient indiquer que, fondamentalement, nous sommes bien confrontés avec un cas véritable d'OVNIs, étant donnée la nature ainsi que la haute crédibilité de la source principale de laquelle toutes les informations sur cette affaire sont issues.

"Il y a certainement d'autres faits relatifs à ce cas, faits qui, pour l'heure ne peuvent être révélés au grand public et qui doivent demeurer dans le secret complet, pour des raisons que l'on suppose aisément et qui sont en relation avec le paragraphe suivant avec lequel nous conclueurons ce rapport :

"Compte tenu de la nature des faits, il est logique que les autorités militaires, ayant assuré tous les principaux détails de cet incident, l'aient catalogué comme "MATERIEL CLASSIFIE" et souhaitent ne pas voir se développer une publicité autour de ce cas ni de discussion publique, étant donné le fait que ces rapports incluent des éléments faisant intervenir la défense nationale et la sécurité de la population".

Sabadell, Février 1986

J.P.Crivillén
(C.E.I. Barcelona)

NOTE : cet article est paru en espagnol dans "CUADERNOS DE UFOLOGIA IV, 15 (Mars 1986) ; il a été traduit en anglais et publié dans le Volume 32, n°1, 1986 de la revue "Flying Saucer Review" . L'article dont vous venez de prendre connaissance est une traduction quasi fidèle de l'article de la FSR, fidèle dans le sens où il ne s'agit pas d'une traduction "mot à mot" .
De plus, dans le texte, nous indiquons qu'aucune confirmation visuelle (le terme "oculaire" avait été utilisé) n'avait été rapportée. Précisons cependant, ainsi que l'indique une note de l'éditeur de la FSR, que Toni RIBERA a téléphoné à l'éditeur pour lui signaler que lui-même parmi beaucoup d'autres témoins d'ailleurs, a aperçu à l'oeil nu l'OVNI au-dessus de la région de Barcelone.

Pascal DEBOODT

Propriétés du phénomène OVNI

RESUME

Le point crucial de la discussion entre ceux qui prennent le phénomène OVNI au sérieux et ceux qui ne le font pas réside essentiellement dans la question de savoir si ce phénomène représente réellement quelque chose de nouveau pour nous et pour la science ou, autrement dit, si le contenu de tous les rapports OVNI (sans faire référence à l'expérience professionnelle ou technique des témoins) peut être expliqué en termes connus et que , de plus , tous les travaux sérieux sur cette question ne sont simplement qu'une grande illusion.

INTRODUCTION

Du point de vue de la philosophie des sciences, ainsi que le Professeur Goudge, titulaire principal au département de Philosophie de l'Université de Toronto l'a fait remarquer (et j'y ai fait allusion dans "The UFO Experience"), la question est de savoir si le contenu des rapports OVNI représente de nouvelles observations empiriques au sens où les premières observations des bactéries ou celles de l'induction des courants sont de nouvelles observations expérimentales qui ne peuvent être expliquées par le paradigme scientifique du moment mais requièrent de nouveaux schémas d'explication et de nouveaux concepts.

INFORMATION EMPIRIQUE NOUVELLE

Actuellement, il est clair que le contenu de nombreux rapports OVNI au stade initial, ne représente pas une nouvelle information empirique : le nombre de mésinterprétations de ballons, d'avions, de planètes, de météores, d'avions publicitaires, etc... l'atteste à suffisance. La question est : "Y a-t-il quelques rapports OVNI (peu importe leur nombre) dont les contenus représentent effectivement quelque chose d'entièrement neuf pour nous, dans quelque domaine de l'expérience humaine que ce soit?"

En posant cette question, nous ne devons pas nous limiter à nous demander "Les rapports OVNI représentent-ils quelque chose d'autre que la NASA, ou sont-ils issus d'un Univers parallèle, ou ont-ils été abandonnés par une quelconque civilisation atlante du passé ?". Nous demandons seulement : "Les contenus de certains rapports OVNI représentent-ils quelque chose de véritablement neuf, de "nouvelles observations empiriques" comme l'exprime le Professeur Goudge.

Le contenu des rapports OVNI peut en effet, être considéré comme quelque chose de nouveau si les propriétés , en particulier , la combinaison de propriétés, du phénomène OVNI ne correspondent pas aux propriétés ou aux combinaisons de propriétés des objets qui sont communément interprêtés de manière erronée comme des OVNI. Plus précisément , un météore fait preuve d'une vitesse élevée, un hélicoptère peut stationner au-dessus et à proximité du sol mais ni un météore, ni un hélicoptère ne peuvent exhiber ces deux propriétés : grande vitesse et stationarité, l'une après l'autre. Il existe des centaines de cas dans lesquels l'OVNI est rapporté comme ayant à la fois les capacités de stationnement au-dessus du sol et de déplacement à des vitesses totalement inaccessibles à un hélicoptère.

PROPRIETES FREQUEMMENT RAPPORTEES

Etablissons donc une liste des propriétés rapportées le plus fréquemment (les mouvements, les caractéristiques, le comportement, etc...) du

phénomène OVNI et recherchons s'il y a une différence entre elles et celles des OVI (Objet Volant Identifié). Correspondent-elles ou ne correspondent-elles pas aux propriétés des objets les plus usuellement retenus pour expliquer le phénomène OVNI ? Un exemple extrait de la littérature peut être d'une certaine aide à ce stade : supposons que quelqu'un proclame avoir découvert une pièce inconnue de Shakespeare. Comment peut-on vérifier cette assertion ? D'une part, les experts compareront le style, les phrases, le type de mots les plus fréquemment utilisés dans la pièce découverte et dans celles qui sont cònnues. Supposons, pour l'occasion, que la pièce "nouvelle" possède des mots qui ne furent pas utilisés à l'époque de Shakespeare , ou que des expressions soient complètement étrangères à cette époque ; la pièce en question sera déclarée fraude évidente puisque toutes ses propriétés ne correspondent pas à celles des pièces véritablement dues à l'auteur anglais.

Dans notre contaxte, il ne s'agit pas d'une question de fraude mais plutôt de trouver pour nous-mêmes au lieu de nous référer à "l'autorité" si les propriétés des "objets connus" (OVI) rencontrent celles des"objets inconnus" (OVNI). Si elles le font, il n'y a aucun moyen de distinguer entre les deux ensembles et tous les OVNI pourraient alors bien être des OVI. Si le diamant ne pouvait être distingué du charbon, alors l'existence du diamant serait bien difficile à démontrer.

Nous n'accepterons pas la parole de ces "autorités" qui proclament, sans avoir effectué les tests, que OVNI et OVI sont en réalité la même chose. Il y a une histoire de deux moines du Moyen-Age qui argumentaient sur le nombre de dents du cheval.

Aussi, à la manière typique du Moyen-Age, ils consultèrent les travaux de la grande autorité, Aristote, mais nulle part, ils ne trouvèrent un passage chez cet auteur au sujet du "nombre de dents chez le cheval". De la sorte,la discussion ne put jamais être clôturée. Cependant, dans la prairie côtoyant leurs fenêtres, plusieurs chevaux étaient occupés à brouter. Il ne vint jamais à l'esprit des deux moines de sortir et de rechercher la réponse par eux-mêmes, ce qui aurait été la véritable méthode scientifique. Non,ils dépendaient de l'autorité et demeuraeint sans secours lorsqu'elle faisait défaut. Ne soyons pas leurs émules mais cherchons nous mêmes.

A ce stade,les "autorités" peuvent nous regarder avec pitié et déplorer notre naïveté. Ne savons-nous pas qu'une personne puisse être trompée et penser qu'un météore a stationné dans les airs quand, bien sûr, il ne le fit pas réellement ou qu'un hélicoptère stationna sans bruit à quelques mètres du sol et démarra silencieusement avec une vitesse croissante, alors qu'il ne le fit pas réellement ?

Ne savons-nous pas que même si un grand nombre de témoins indépendants disent avoir observé quelques chose stationnant sans bruit et puis disparaître à une vitesse incroyable, tous ont été trompés et que rien de tout cela ne se passa ?

Non,nous ne savons pas si ces témoins ont été à ce point trompés et nous demandons quelle est la preuve que ce que vous dites soit exact ?

Si, dans un jury de tribunal, un grand nombre de témoins assurent qu'ils ont vu le prévenu occire la victime, le jury est-il en droit de rendre un verdict de "non-culpabilité" ? C'est exactement ce que nos "autorités" nous demandent de faire çàd apporter un verdict tel que : "Il n'y a pas d'observations empiriques nouvelles inhérentes au contenu des rapports OVNI". D'autant que nous sommes allés dans la salle d'audience pour écouter les témoignages tandis qu'ils flânaient à l'extérieur...

LES FAPPORTS OVNI CONTIENNENT DES DONNEES

Dans ma tentative de "rechercher le nombre de dents d'un cheval", je suis allé voir les chevaux eux-mêmes , à savoir , les rapports OVNI. J'ai passé en revue le contenu de quelques 400 cas d'origines diverses, sélectionnés sur base de l'importance de l'enquête qui leur fut réservée. J'ai inclus de nombreux cas que j'ai personnellement investigués et d'autres qui furent étudiés par des personnes dont la compétence et l'intégrité me sont bien connues. Le préférence fut donnée au cas US mais de nombreux cas étrangers furent inclus lorsque les données , en nombre et en qualité n'apparaissaient pouvoir le permettre. De plus, pour toute propriété , une classification (A,B,C) fut introduite. Bien entendu, ce dernier point est quelque peu subjectif mais ceci peut être refait par chacun, utilisant le matériel qu'il a sélectionné et j'incite à ce que cela soit fait. Un ordinateur est utile ; j'ai écrit un programme à cet effet

UN NOUVEAU PARADOXE SCIENTIFIQUE

Quels furent les résultats ? Les détails seront publiés séparément après que des analyses complémentaires aient été achevées mais les éléments dominants de ces résultats sont clairs : de nombreuses propriétés du phénomène OVNI parmi celles fréquemment rapportées à travers le monde et par des personnes responsables et compétentes, et ces propriétés combinées sont différentes de celles de ces événements, phénomènes présentés comme explication pour le phénomène OVNI. Le phénomène OVNI, par conséquent, représente de nouvelles observations empiriques et donc, par définition, ne s'intègre pas dans le paradigme scientifique actuel.

Mais, et ceci ne nous surprendra pas, ce fait n'est pas nouveau dans l'histoire des sciences. Que l'on se souvienne de l'histoire des fossiles,de celle de Harvey et de la circulation sanguine, de Simmelweis et la fièvre aphteuse, de Leuwenhoeck et ses petits "animalcules", de Pasteur et de la nature bactérienne de la maladie, de Wegener et la dérive des continents ... et de tout ce qui constitue partie intégrante du paradigme de la science contemporaine mais qui fut à l'extérieur des limites de la science des jours passés.

Niels Bohr, père de la physique atomique, écrivait un jour : "Progresser en science est impossible sans paradoxe". Ce sont les choses qui n'entrent pas dans le domaine de notre pensée quotidienne qui conduisent à des cassures ; certaines d'entre elles conduisent à des raffinements.

CONCLUSION

Et personne, parmi celles qui ont étudié avec sérieux le sujet, ne peut douter que dans le phénomène OVNI, réside un paradoxe de première classe ... certainement quelque chose qui ne s'intègre pas dans le corpus des sciences actuelles. Ce n'est qu'une question de temps ... comme ce fut le cas pour tous les concepts et objets qui furent décriés de leur temps avant que la communauté scientifique en arrive lentement à reconnaître la signification du phénomène OVNI.

J.A. HYNEK

MUFON 1984 UFO Symposium Proceedings pp 163-166

(suite en page 21)

Remerciements

Le numéro consacré par la SOBEPS aux derniers travaux du Professeur A. MEESSEN (n°70 d'INFORESPACE) nous a valu un courrier relativement abondant. Nous avons transmis copie de toutes les lettres reçues au Professeur MEESSEN. Ce dernier m'a demandé, ne pouvant le faire par manque de temps, de remercier tous ceux qui ont bien voulu lui faire part de leurs remarques et commentaires. Il ne lui est pas possible de le faire personnellement et pour chacun mais il tient à préciser que les nombreux encouragements reçus sont pour lui une incitation à poursuivre de manière toujours plus approfondie ses recherches et tentatives visant à cerner un aspect spécifique de la problématique OVNI à savoir leur mode de propulsion. Le texte dont vous avez pu prendre connaissance dans le n°70 de notre revue est d'ailleurs paru dans les deux derniers numéros de "Revue des Questions Scientifiques", ceci nous étant d'autant plus agréable que cette revue touche bon nombre de scientifiques belges et qu'une pareille parution pourrait amener davantage de spécialistes à s'occuper du problème.

A ce propos, qu'il me soit permis ici d'adresser une demande à tous les chercheurs ainsi qu'à tous nos lecteurs : tous les cas OVNI ayant eu des effets électromagnétiques (voitures, compas,etc...) pourraient s'avérer d'une très grande utilité pour la confrontation des idées proposées par le Prof.A.MEESSEN avec du matériel récent et inconnu. Nous disposons déjà de nombreux cas et fichiers mais toute information nouvelle est la bienvenue. Cordial merci à tous.

Pascal DEBOODT

---

suite de la page 20

Comme nous l'avons annoncé dans un précédent numéro, J.A.HYNEK est décédé. Nous avons cru intérèssant de présenter à nos lecteurs ce qui constitue vraisemblablement l'une des dernières contributions de ce père de l'Ufologie qu'était le Prof.HYNEK. Ce texte constitue également à nos yeux une vision prémonitoire de l'évolution de l'Ufologie et ce ne sont certainement pas les diverses tentatives de comparaison OVI-OVNI dont nous nous sommes fait l'écho par ailleurs qui le démentiront. Une dernière contribution certes mais qui démontre, si besoin en était, la stature et le sérieux du Professeur J.A.HYNEK.

COMMUNIQUES

A la demande de Thierry Pinvidic , nous faisons part aux lecteurs d'Inforespace des trois communiquées suivants ; le premier est relatif à la mise à jour d'un fichier (communiqué n°1) , les deuxièmes et troisièmes signalent les publications en souscription de deux travaux réalisés l'un par J. Sider (communiqué n°2) , l'autre, par l'Université de Tours (communiqué n°3) . Précisons encore que pour ce dernier, il s'inscrit dans l'ensemble des trois documents dont nous annoncions la publication en page 28 du numéro 71 d'Inforespace. Pour tout renseignement complémentaire, nous prions les lecteurs de s'adresser soit à notre secrétariat, soit directement à Thierry Pinvidic dont les coordonnées sont rappelées ci-dessous.

Communiqué n°1

Suite à la publication du travail consacré par Claude Gaudeau et Jean-Louis Gouzien à l'affaire Marius Dewilde (voir annonce dans le n° 71 de notre revue), plusieurs collègues ont signalé à T. Pinvidic qu'ils détiennent en archives des coupures de presse non reprise dans le document déjà publié.

Claude Gaudeau et Thierry Pinvidic ont décidé de procéder à une collecte systématique de toutes les coupures de presse relatives à ce cas encore disponibles dans les archives des ufologues.

Cette compilation une fois constituée sera accompagnée de la nouvelle courbe de répartition temporelle des coupures de presse et fera l'objet d'un complément au travail de Gaudeau et Gouzien proposé également en souscription.

La liste des coupures de presse actuellement en possession des auteurs du premier document est jointe à ce communiqué. Tout article consacré à l'affaire Dewilde ne figurant pas dans cette liste est le bienvenu.

Thierry Pinvidic souhaite que tous les lecteurs de ce communiqué se mobilisent rapidement afin que la collecte soit la plus complète possible.

Liste des coupures disponibles et exploitables (x)

- La Croix du Nord (12.9.54 ,p.128)
- La Liberté (12.9.54 ,p.4)
- La Voix du Nord (12.9.54 ,p.3 et 4)
- Nord Matin (12.9.54 ,p.1,8)
- Nord Eclair (12.9.54 , p.10)
- Nord Littoral (12.9.54 ,p.1)
- Le Télégramme de Brest (13.9.54)
- Franc Tireur (13.09.54)
- L'Aurore (13.9.54)
- Le Midi Libre (13.9.54)
- Le Parisien Libéré (13.9.54)
- Le courrier picard (13.9.54)
- London Daily Sketch (13.9.54)
- Baltimore Evening Sun (13.9.54) (x)
- Dauphiné Libéré (14.9.54)
- Nouveau Nord Maritime (14.9.54)
- Le Parisien Libéré (14.9.54) (x)
- La Montagne (14.9.54)
- La Croix (14.9.54)
- Libération (14.9.54)
- Feuille d'avis

- Feuille d'avis de Neuchatel (14.9.54 ,p.1)
- La Croix du Nord (15.9.54 ,p.2)
- L'Observateur d'Avesnes (15.9.54 ,p.1)
- Nord Matin (15.9.54 ,p.1 et 6)
- Nord Eclair (15.9.54 ,p.1 et 9)
- France Soir (15.9.54 ,p.1 et 6)
- Le Parisien Libéré (15.9.54)
- L'Union de Reims (15.9.54 ,p.8)
- Nord Eclair (16.9.54 ,p.1 et 8)
- Télégramme de Brest (16.9.54)
- Nouveau Nord Maritime (16.9.54 ,p.2)
- Feuille d'avis de Neuchatel (16.9.54 ,p.1 et 9)
- Nord France (17.9.54 ,p.10 et 11)
- La Croix du Nord (17.9.54 ,p.1)
- La Semaine du Nord (17 au 23.9.54)
- La Liberté (17.9.54 ,p.6)
- Le Progrès du Nord (17.9.54, p.1)
- L'Eveil de Bernay (17.9.54,p.1)
- L'Impartial (18.9.54,p.1)
- Le courrier de Valenciennes (18.9.54,p. 2 et 3)
- Le Dimanche du Nord (19.9.54,p.1)
- La Bailleuloise (19.9.54,p.1)
- La Croix de l'Aisne (19.9.54,p.4)
- La Croix de Seine et Marne (19.9.54,p.4)
- New York Journal American (19.9.54) (x)
- Le Soir Illustré (22.9.54,p.11-14,16)
- Nord Matin (25.9.54,p.2)
- Paris Match (25.9.54,p.62)
- Radar (26.9.54,couverture)
- La Croix de l'Aisne (26.9.54,p.6)
- France Dimanche (vers 25 ou 26.10.54)
- L'Observvateur d'Avesnes (29.9.54)
- Radar (3.10.54)
- Radar (17.10.54)
- La Liberté (19.10.54,p.4)
- La Cité (Mons,Belgique) (19.10.54)
- The Clearwater Sun, Clearwater,Florida (21.10.54,p.3)
- Nord Matin (29.10.54,p.1)
- Le Face à Main (30.10.54,p.1 et 10)
- French Landing reports, issu du dossier de Ted Bloecher (nov.54)
- La Semaine du Nord (4.2.55)
- Ouranos n°24 (3è trimestre 59,p.11-13)
- Ouranos n°25 (p.20-24)
- La Voix du Nord (14.8.68,p.17)

(x) Les coupures suivies de ce petit "x" correspondent à des documents peu exploitables ; toute version qui le serait davantage est la bienvenue.

Communiqué n°2

Jean Sider a chargé Thierry Pinvidic de la publication en souscription de son ouvrage intitulé : "L'Airship de 1897 - Contribution à l'étude socio-historique de la vague de dirigeables-fantômes aux Etats Unis".

Il s'agit d'une édition fabriquée artisanalement et comportant 373 pages. Pour réunir cette documentation inédite, J.Sider a dû contacter de nombreux organismes spécialisés (Public Libraries, Muséums,Universi-

tés,etc...) et même payer des étudiants américains qui ont procédé à des fouilles dans divers journaux de l'époque.

La date ultime de sosuscription est fixée au 15 juillet 1987. L'ouvrage devrait paraître courant août. Son prix est fixé à 110 francs français (+ 20 FF de port).

Modalités de payement :

- pour les lecteurs résidant en France : par chèque bancaire à l'ordre de T. Pinvidic à expédier à l'adresse suivante : 7, Hameau de la Florida, 91800, BRUNOY
- pour les lecteurs résidant hors France : par mandat-carte international de 815 francs belges à l'ordre de Mr. Henri SCORNAUX à adresser au 55, rue de Cultivateurs, B-1040, Bruxelles, BELGIQUE.

Communiqué n°3

Courant Décembre ou Janvier, un quatrième document , toujours issu de l'Université de Tours, sera proposé en souscription. Ce document, actuellement en cours de dactylographie, donne les détails des observations tourangelles utilisées par les auteurs dans le poly intitulé "Classification des témoins en fonction de leur type psychologique". Véritable catalogue OVNI Touraine, il constitue un complément indispensable à toute personne ayant acquis le poly précédent. Mais il sera intéressant aussi pour toute personne ufologue soucieuse de compiler en archives la casuistique existante. Vendu 150 FF (reliure comprise) + 20 FF de port. Les modes de payement sont analogues à ceux expliqués dans le communiqué n°2 (les montants en francs belges étant cette fois de 960 + 120 francs de port).

Jim LORENZEN n'est plus

L'Ufologie perd un de ses membres éminemment connu de tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la problématique OVNI. Jim LORENZEN est en effet décédé le 28 août 1986 à Tucson dans l'Arizona.

Jim et son épouse, Coral, fondèrent l'APRO en janvier 1952 et ont écrit cinq ouvrages à savoir : Flying Saucer Occupants (1968), UFOs over Americas(1969) , UFOs - The Whole Story (1969) , Encounters with UFO Occupants (1976) et Abducted (1977).

Il s'agit donc de la perte d'une personalité importante et sans crainte d'être contredit, il s'agit d'un des "pères" fondateurs de l'Ufologie moderne, tout comme l'était le Dr. J.A.HYNEK décédé récemment lui aussi.

(nouvelle annoncée dans le MUFON UFO JOURNAL d'Octobre 1986)

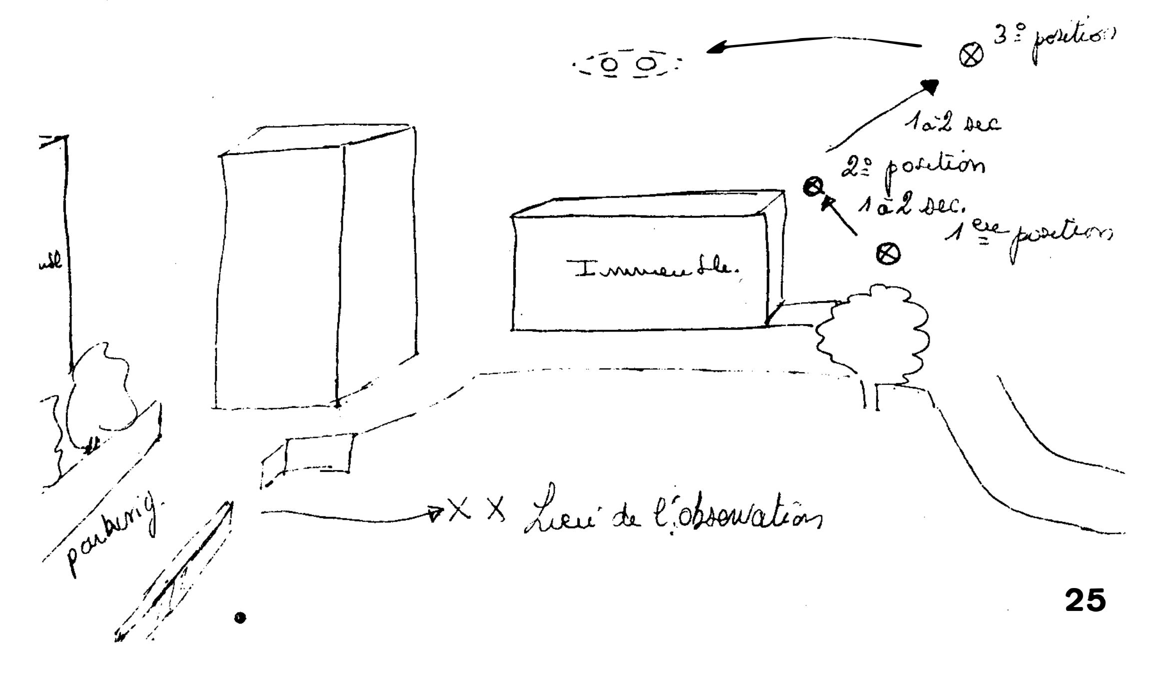
NOS ENQUETES

BRUXELLES, OCTOBRE 1983

La série d'observations de M. et Mme R. eurent lieu depuis l'appartement des témoins, à Anderlecht. Dans un parc constitué d'allées, de verdure, de niveaux reliés par des escaliers, de haies, ont été construit plusieurs blocs d'habitation. Deux de ceux-ci sont plus imposants que les autres. Dans l'un d'eux, au 15 ème étage, habitaient M. et Mme R. De cet appartement, ils découvraient un vaste panarama urbain avec la rocade autoroutière de Bruxelles. La baie vitrée donne sur une terrasse qui fait face à l'ouest: par beau temps, il arrive souvent de pouvoir observer l'atterrissage ou le décollage d'avions depuis l'aéroport de Zaventem.

La première observation est datée du 13 octobre. Vers 18 h 30, les témoins rentraient d'avoir été faire quelques courses dans une grande surface proche. Alors qu'ils remontaient la rue de l'Agronome, Mme R. aperçut une lumière vive dans le ciel étoilé et en avertit son mari. Ils s'arrêtèrent pour observer une "grosse étoile" de couleur orangée, parfaitement immobile pendant 4 minutes.

Cette lumière s'éteignit alors durant quelques secondes et réapparut bientôt, plus haut et plus à la gauche des témoins: selon une trajectoire inclinée à 45 °. A nouveau immobile, elle s'éteignit une seconde fois et repartit toujours à 45 °, s'arrêtant encore et passant du rouge-orange au blanc. Dans cette troisième phase, la lumière sembla se rapprocher des témoins, très lentement. Cette approche dura 5 minutes et les témoins virent alors distinctement comme une forme de lentille avec deux lumières éblouissantes. L'objet passa ainsi non loin de M. et Mme R. et ceux-ci virent alors le dessous avec deux lumières rouges et trois blanches. L'OVNI continua sa route silencieusement et fut bientôt caché par un mur voisin. En tout l'observation avait duré 15 minutes.



CROQUIS PAR MME R.

L'objet vu de loin

lumière blanche

L'objet vu d'en dessous

lumière blanche

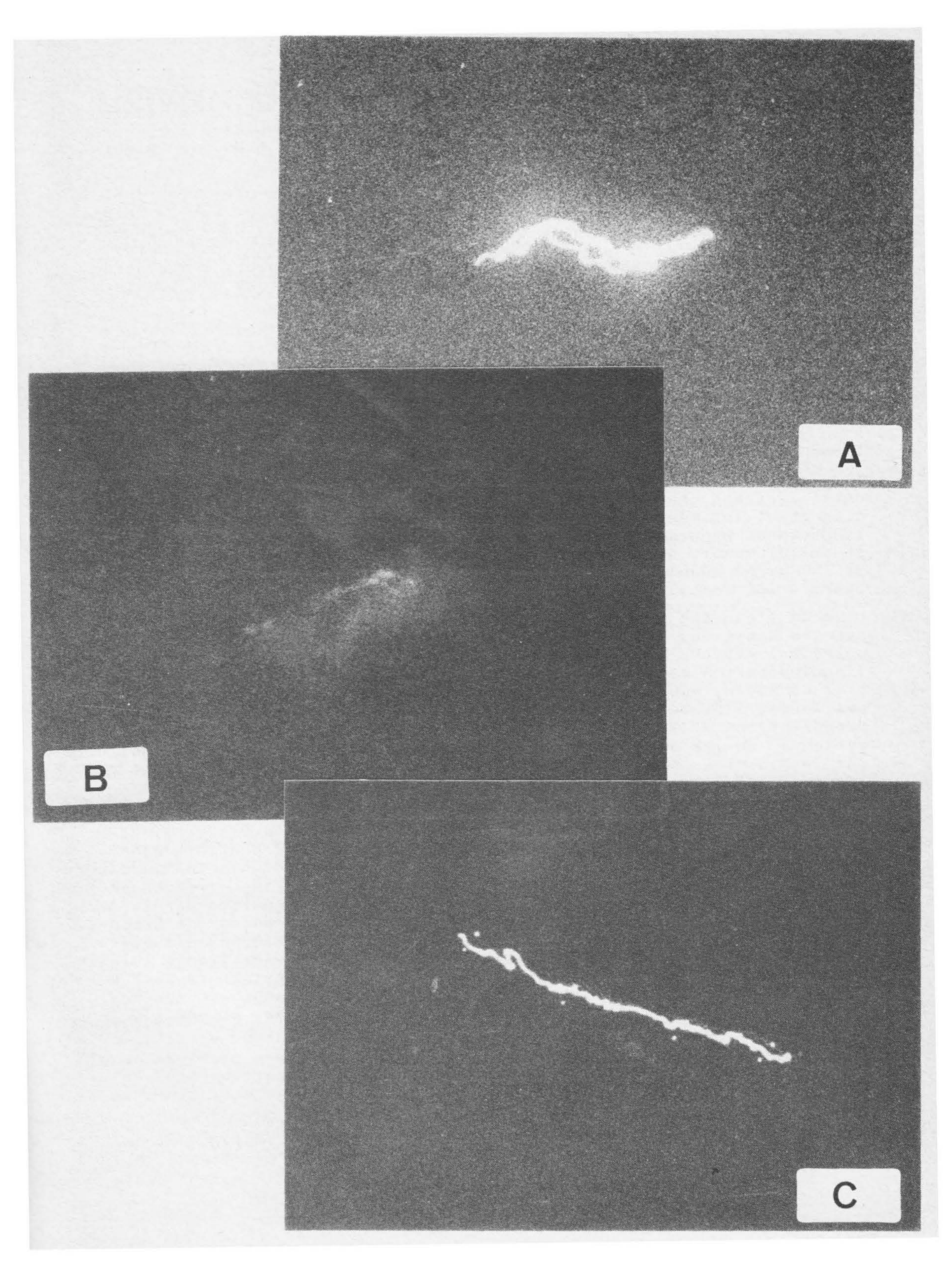
lumière rouge

Le dimanche 23 octobre 1983, en fin de soirée, M. et Mme R. virent à nouveau une lumière orange se déplacer dans le ciel en changeant de direction et se diriger vers eux. Une heure plus tard (vers 00 h 15), Mme R. vit un point lumineux rouge suivre et dépasser un avion en vol. Aussitôt après elle aperçut trois points lumineux blancs disposés en triangle se diriger vers elle. Elle se précipita dans sa chambre pour prendre son appareil photographique. Mais en vain, les points semblaient faire demi-tour.

Les observations allaient se poursuivre dans la soirée du lendemain, le lundi 24 octobre. Cette fois les témoins -toujours depuis leur appartement- virent deux phares lumineux et une petite lumière au-dessous d' un objet. Ce dernier semblait avoir une forme elliptique et était mat. Il était alors 19 h 15. M. et Mme R. décidèrent de descendre dans le parc afin d'avoir un champ de vision plus large. En revenant vers leur bloc, ils aperçurent à nouveau comme cette forme allongée survoler leur immeuble. Rentrès chez eux, ils continuent à scruter le ciel depuis la terrasse de l'appartement. Vers 20 h 30 ils virent un avion, reconnaissant facilement son bruit caractéristique et ses feux de position. Juste après deux points lumineux refont leur apparition: un reste stationnaire tandis que le second file dans la même direction que celle empruntée par l'avion.

Au cours de cette dernière série d'observations, plusieurs photographies furent prises par M. R.

Les clichés furent réalisés avec un appareil CANON AI Reflex équipé d' un film Kodak 400 ASA TRI-X. Ce dernier fut poussé à 800 ASA aussi bien au moment de la prise de vue que du développement.


A
B
C

La chronologie des prises de vue n'est plus très claire dans l'esprit de M. R. et il est difficile de relier les photos aux épisodes relatés plus avant. Il est cependant certain que les photos publiées ici correspondent bien à ce qui a été observé aux environs de 20 h 00, le 24 octobre 1983.

Les documents A et B sont des agrandissements des deux premières photographies. M. R. s'est accroupi afin de bien prendre appui sur la balustrade de son balcon. Le temps de pose a été chaque fois de 3 secondes. Malgré cet appui, il y a un "bougé" sensible sur chacune des photos. A partir des 4 premiers clichés, il est possible de suivre l'évolution du phénomène qui s'éloigne progressivement vers la gauche des témoins, de l'ouest vers le sud.

Le document C est sans doute plus intéressant, mais l'enquête n'a pas permis de le relier précisement à une phase des diverses observations. Sur l'aggrandissement proposé, on voit nettement la traînée chaotique laissée par un puissant feu lumineux fixe, et, de part et d'autre de cette trace, à intervalles réguliers, un couple de points lumineux qui correspondent à des flashes de feux clignotant. Sachant que le temps de pose a été de 3 secondes, on peut se livrer à quelques petites estimations élémentaires qui pourraient s'avérer intéressantes.

Il y a ainsi quatre clignotements durant la pose de 3 secondes: la durée séparant chacun d'entre eux est d'environ 0,95 seconde. Le flash clignotant lui-même pendant à peine 35 millisecondes. Si on estime que la distance séparant ces deux feux clignotants est de l'ordre de 5 m, le calcul montre que l'objet devait se déplacer à une vitesse de l'ordre de 100 km/h; doubler cette distance (10 m) revient à doubler cette vitesse (200 km/h).

Lors de l'enquête menée par Michel Vander Elst, celui-ci prit contact avec la Régie des Voies Aériennes qui, par l'intermédiaire de l'expert principal ATS, M. Vande Vyvre, répondait ce qui suit: "1. Le survol de l'agglomération bruxelloise située à l'intérieur d'une circonférence de 5 km de rayon, centrée sur le parc de Bruxelles, est interdit. Ne sont pas soumis à cette interdiction, les aéronefs tenus de se conformer aux prescriptions et instructions du service de contrôle de la circulation aérienne, ou les aéronefs ayant obtenu une autorisation spéciale délivrée par le Ministre chargé de l'Administration de l'Aéronautique ou son délégué. (...) 2.Les feux de position d'un avion clignotent à une fréquence qui varie de 40 à 100 clignotements par minute."

La disposition des feux clignotants, des feux ou phares fixes, ainsi que leur couleur, varient selon le type d'appareil. On pourrait donc dire que le cliché C montre peut-être le déplacement d'un avion autorisé exceptionnellement à survoler le centre de Bruxelles. La fréquence de clignotement (environ 63) étant dans les normes signalées par la Régie des Voies Aériennes. La brièveté de ces clignotements est cependant remarquable. De même qu'un détail non encore mentionné mais que nos lecteurs auront sans doute déjà remarqué: la trace brillante laissée par la lumière fixe n'est pas située aux mêmes endroits par rapport à ces clignotants. On pourrait interpréter ce fait en imaginant que ces diverses lumières ne sont pas situées dans un même plan, et que l'objet a pu basculer durant son évolution.

Nous terminerons en laissant la sagacité de nos lecteurs s'exercer dans une éventuelle interprétation de ce document intéressant.

M.B.

L'OVNI DU 23 SEPTEMBRE 1986

Chacun garde en mémoire ces événements de l'automne dernier où les medias belges furent "ébranlés" par une avalanche d'observations d'un phénomène aérien insolite. Branle-bas de combat dans les rédactions, enquêtes auprès des témoins, interviews de spécialistes divers: astronomes, ufologues, etc.

Rappelons les faits, en nous inspirant largement de l'article très complet publié à ce propos dans la revue "Ciel et Terre" de la Société Royale Belge d'Astronomie, de Météorologie et de Physique du Globe (enquête de J. Sauval, Vol. 102, n° 6, novembre-décembre 1986, pp. 153-156).

Le mardi 23 septembre 1986, vers 07 h 30 du matin, alors que le soleil se levait, bon nombre de belges sont sur le chemin du travail. Soudain, dans le brouillard de l'aurore, des taches de lumière traversent le ciel, en silence. Cortège insolite que des centaines (voire des milliers) de témoins pourront observer. Aussitôt on veut savoir: qu'est-ce qui vient de survoler la Belgique ? OVNI, météores, etc...

Il est sans doute intéressant de suivre ici la chronologie des événements. Dès 07 h 45, le service des renseignements de l'Observatoire Royal de Belgique est assailli de coups de téléphone d'observateurs occasionnels qui viennent de voir ces objets lumineux à travers les fenêtres de leur habitation, ou au travers du pare-brise de leur voiture. On téléphone également à la RTBF et au secrétariat de la SOBEPS.

Vers 09 h 00, on pouvait faire un premier point: vers 07 h 30, une ou plusieurs taches brillantes ont traversé le ciel en quelques secondes, venant de l'est (ou du nord-est) et se dirigeant vers l'ouest (ou le sud-ouest). Chronologiquement, on semblait avoir observé le phénomène à 07 h 25 au-dessus de Bruxelles, vers 07 h 30 au-dessus de Halle et de Nivelles, puis Charleroi, Namur, Arlon, vers 07 h 40. A ce moment il fut logiquement admis qu'il devait s'agir d'un déplacement à plutôt basse altitude d'un objet se déplaçant à très grande vitesse (environ 800 km/h). Un premier problème se posait quant aux directions relevées: l'engin, qui allait de l'est vers l'ouest jusqu'au-dessus de Bruxelles, avait dû changer de direction à partir de Halle pour suivre la direction vers Namur et Arlon, donc vers le sud-est. De plus, comment expliquer qu'un engin à basse altitude n'ait pas été repéré par les radars de l'aéroport de Zaventem (Bruxelles).

Dans la matinée les coups de téléphone continuèrent à affluer tant à l'Observatoire qu'à la SOBEPS, empêchant par ailleurs nos divers spécialistes de faire le point ensemble sur les informations reçues. La presse s'était elle-aussi lancée sur l'affaire, et notre Secrétaire Général, Lucien Clerebaut, fut invité à un des journaux parlés de la RTBF, et interviewé par un journaliste du quotidien "Le Soir" qui publia ce texte en première page de ses éditions du mercredi 24 septembre.

Dans la journée, les spécialistes de l'Observatoire, ceux de l'Institut Météorologique (IRM) et de l'Institut d'Aéronomie Spatiale (IAS) proposèrent l'hypothèse d'un phénomène géophysique, du genre plasma ou foudre en boule, relevant de la magnéto-hydrodynamique

ou de l'ionisation de la matière.

Pendant ce temps, la carte de Belgique se couvrait de points d'observation supplémentaires, notamment à l'ouest du pays, dans les provinces d'Anvers, et des deux Flandres. L'idée d'un phénomène se déplaçant à basse altitude tenait de moins en moins.

Dans l'après-midi, voici l'image qu'on se faisait du phénomène. Tout d'abord, l'heure d'observation semblait être quasiment la même partout: entre 07 h 30 et 07 h 35. On rapportait avoir vu une tache plus brillante suivie à courte distance de 4 à 10 taches plus petites se déplaçant selon une trajectoire rectiligne et quasiment horizontale. Le mouvement d'est en ouest était très rapide (10 secondes au maximum). Un témoin signalait qu'il avait vu des morceaux se détacher de la tache principale; de Bruxelles, les petites taches suivaient parfaitement des trajectoires parallèles à la tache principale, "comme des petits canards suivant leur mère sur un étang" ou "comme sur des rails". Pour certains témoins, ces taches laissaient une trace derrière elles, pour d'autres non. Tous les observateurs sont unanimes pour déclarer n'avoir entendu aucun bruit. Un seul signalera beaucoup plus tard qu'il a entendu une détonation environ trois minutes après le passage du phénomène.

La tache principale était excessivement brillante, plus brillante que la pleine lune, la magnitude de l'objet devant être proche de - 15. Quant à la couleur de ces taches, il y a là quelques divergences: vert-bleuté pour certains, jaune, rouge, vert et bleu pour d'autres, blanc incandescent virant au jaune vif pour d'autres encore.

Par l'intermédiaire des agences de presse, on apprit aussi que ce phénomène avait pu être observé dans le sud de la Hollande et en Allemagne de l'Ouest. Cela confirmait maintenant l'hypothèse d'un objet à haute altitude (entre 50 et 100 km), c'est-à-dire, pour les astronomes ou météorologues consultés, qu'il ne pouvait plus s'agir que d'une retombée de satellite ou bien d'une météorite particulièrement brillante.

C'est à ce moment qu'indirectement une information arriva du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) de Toulouse: ce qu'on avait observé était sans doute des fragments d'un lanceur des deux satellites soviétiques dont la retombée était prévue à la mi-septembre. Sans qu'on ait pris la peine de vérifier ce fait, l'information fut largement diffusée par les medias et dans la soirée, ce fut l'explication "officielle" du phénomène. Tous les journaux la reprirent les jours suivants et même quelques revues spécialisées. Le bulletin de l'AFIS (Association Française pour l'Information Scientifique), toujours prompt à débusquer l'OVNI pour s'en gausser est lui-aussi tombé dans le piège de cette explication-miracle particulièrement rassurante (voir le n° 165, janv.-févr. 1987).

Car cette hypothèse ne tient absolument pas ! Laissons d'ailleurs la parole à M. Vercheval de l'Institut d'Aéromie Spatiale: "Les deux seuls témoignages dont j'ai eu personnellement connaissance excluent totalement l'hypothèse d'un satellite, car ils font état d'un déplacement nord-est/sud-ouest de l'objet. Or, pratiquement tous les satellites artificiels -sauf quelques rares d'entre eux qui sont situés trop haut- se déplaçent dans le sens de rotation de la Terre, c'est-à-dire d'ouest en est (de sud-ouest en nord-est, ou de nord-ouest en sud-est)." En outre, les radars du système de défense nord-américain ne signalaient aucune retombée de ce type.

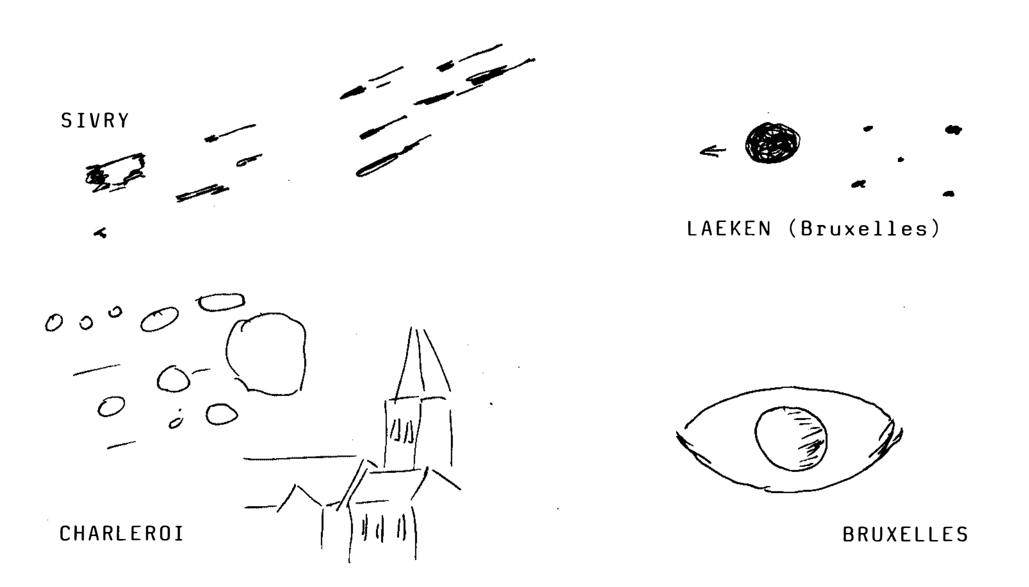
Exit les débris de satellites. Et comme le terme OVNI donne de l'urticaire aux astronomes, il fallait assez vite effacer ce qualificatif "non identifié" . L'hypothèse aujourd'hui proposée est la suivante: il s'agirait d'un bolide (météore) ayant traversé l'atmosphère terrestre à environ 70 km d'altitude, en suivant une trajectoire parallèle à la droite Dortmund-Bruxelles, à environ 35-40 km au sud de cette direction. Pour étayer cette hypothèse, J. Sauval évoque un autre cas d'un tel "météore" ou "bolide".

Le numéro de juillet 1974 de "Sky and Telescope" publiait la photographie d'un tel "bolide" (conservons cette appelation vague pour l'instant) observé en plein jour aux Etats-Unis. En plein après-midi du 10 août 1972, ce phénomène traversa lentement le ciel (durant plus d'une minute) selon une trajectoire quasi horizontale, sa magnitude étant estimée à - 18. Des calculs montrèrent que ce "bolide" était entré dans l'atmosphère terrestre à peu près tangentiellement et que sa trojectoire horizontale lui avait fait frôler notre planète à environ 60 km d'altitude. L'objet avait alors poursuivi son orbite autour du soleil ayant juste un peu rebondi sur notre atmosphère. De plus, on estima son diamètre à au moins une dizaine de mètres pour une masse énorme de plusieurs milliers de tonnes.

Nous publions (en page 9) une photographie de ce "bolide" plutôt étonnant. Et n'ayez surtout pas la mauvaise idée d'y voir plutôt un OVNI !

Qu'importe les mots utilisés . Aujourd'hui, ce phénomène du 23 septembre 1986 n'a en fait toujours pas reçu d'explication vraiment satisfaisante, et il ne me paraît pas déplacé de l'appeler "objet volant non identifié".

Est-il possible d'utiliser les informations recueillies jusqu'à présent. Voici ci-dessous quelques croquis du phénomène par divers témoins:



La disparité des détails signalés montre bien la difficulté de reconstituer un "portrait-robot" précis du phénomène observé. Cependant, il reste suffisamment de points communs pour entreprendre des recherches. Au travers de tels cas qui impliquent toujours plusieurs dizaines ou centaines de témoins, il ressort qu'il n'est nullement risqué de se fier au témoignage humain en matière de phénomène aérien inusité.

L'étude de ces cas à témoins multiples à partir d'enquêtes fiables me paraît même devoir être développée car elle permet de tester les modèles actuellement concurrents en matière d'OVNI: l'hypothèse extraterrestre (HET) et le modèle socio-psychologique (HSP). En effet, le modèle HSP traite actuellement essentiellement des cas où il est intervenu manifestement une défaillance des systèmes perceptifs des témoins. On néglige alors les cas pour lesquels on peut vérifier que ces systèmes de perception sont peut-être plus fiables que les tenants de l'HSP semblent le supposer.

D'autre part, l'examen des erreurs et des biais généralement rencontrés dans ces cas à témoins multiples (par exemple les différences de forme), permettra aux partisans de l'HET d'être plus critique dans le choix des caractéristiques utilisées pour leurs modèles physiques.

Michel Bougard.

****

SERVICE LIBRAIRIE

SOUCOUPES VOLANTES ET FOLKLORE , par Bertrand Méheust

Nous avons acquis à votre intention plusieurs exemplaires de cet ouvrage publié aux éditions du Mercure de France.

Depuis quelques années, les ethnologues commencent à s'interroger sur l'irrationnel dans les sociétés occidentales. Tout devient digne de recherches, sauf ce qui était relatif aux "soucoupes volantes". il s'agit pourtant de "folklore en train de se faire", une sorte de mythologie vivante.

Dans ce livre captivant et totalement original, Bertrand Méheust passe en revue de nombreuses expériences d'enlévements allégués par des extraterrestres, mettant en lumière l'émergence dans le vécu d'une sorte de surnaturel technologique. Un livre à ne pas manquer, qu'on soit passionné par les OVNI, amateur de science-fiction ou intéressé par les sciences humaines.

Commandez-le dès maintenant (500 FB - frais d'envoi compris) en versant le montant de votre commande au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avec la mention précise de votre commande.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**, de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique. **380 FB.**

— **LA CHRONIQUE DES OVNI**, de Michel Bougard (éd. J.-P. Delarge); une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **460 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI**, de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récits d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **MYSTERIEUX OBJETS CELESTES**, d'Aimé Michel (éd. Seghers); une réédition attendue et un ouvrage capital. Il faut avoir lu cette longue enquête sur la grande vague française de 1954 écrite par le pionnier de la recherche ufologique — **440 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, de Jeabn-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES**, de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES**, de Jimmy Guieu (éd. Ommiun Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?**, de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **325 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Manne); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES**, de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J.-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES**, de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES ET FOLKLORE**, de Bertrand Méheust (éd. Mercure de France); un livre captivant et original où l'auteur passe en revue plusieurs cas d'enlèvements avec l'émergence dans le vécu d'un surnaturel technologique. Une réflexion profonde sur un « folklore en train de se faire » — **500 FB.**